

RÉGLEMENT DU MEETING D'ATHLETISME DE SAONE ET LOIRE

MERCREDI 11 JUIN 2025 – Stade Jean GARNIER – LE CREUSOT

Article 1 : DÉNOMINATEUR ET ORGANISATEUR

Le Meeting de Saône-et-Loire est organisé par le Comité Départemental d'Athlétisme 71, représenté par sa Présidente Carole REY et en association avec le club de l'EALC, représenté par son Président et Directeur du meeting Romain TALPIN.

Article 2 : MEETING à LABEL REGIONAL

Ce meeting dispose d'un Label Régional délivré par la LABFC dans le respect du cahier des charges des meetings à Label Régional de la FFA.

Le meeting est inscrit au calendrier World Athletics. Les performances réalisées lors du meeting seront prises en compte pour le Ranking World Athletics (Niveau de ranking F).

Article 3 : PARTICIPATION et ENGAGEMENT

De Cadets à Séniors (Masters : Poids d'engins, hauteur de haies et minimas catégories séniors)

Pour les athlètes Français, licence FFA à jour obligatoire.

La participation aux épreuves est conditionnée à la réalisation de minimas dans des conditions régulières lors de la saison en cours et N-1(R4 pour les concours R6 pour les courses)

Un même athlète peut participer à plusieurs épreuves

Les engagements se font, via un googleform à compter du vendredi 11 avril et jusqu'au dimanche 1^{er} juin à 23h59, dans le respect des minimas d'engagements et selon les places disponibles.

La réalisation des minimas ne saurait être un unique facteur d'acceptation de l'athlète. Les places sont limitées notamment pour les concours. Toutefois, les athlètes ayant des performances de niveau N ou IR seront acceptés d'office.

La publication des engagés retenus (en fonction des places disponibles et en tenant compte des performances d'engagements) pour le meeting se fera sur le site du meeting le lundi 2 juin.

Toute demande de participation doit être validée par l'organisateur, qui se réserve le droit de refuser la participation d'un athlète.

L'organisateur se réserve le droit d'examiner avec bienveillance les candidatures des athlètes départementaux.

L'organisateur se réserve la possibilité d'accepter des engagements après la date limite sous réserve de places disponibles ou en cas de désistement.

Présence à confirmer sur place : 1h avant le début de l'épreuve ou de la 1^{ère} série de la course concernée.

Il n'y a pas de droits d'engagement et aucune inscription sur place n'est acceptée.

Article 4 : EPREUVES

	100m	100h/110h	Triple-Saut	Perche	Disque	Marteau	800	1500
Minima	R6	R6	R4	R4	R4	R4	R6	R6
Nombre de places			12	12	12	12		
Règlement*	Séries + 2 Finales	Séries + Finale * Finale directe en CAM / CAF et JUM	6 essais	1ere barre à 2m30 pour les F et 3M30 pour les M	6 essais	6 essais	Finales directes par niveau	Finales directes par niveau

*Une annexe détaillera les points de règlement liés aux épreuves

Article 5 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT – HEBERGEMENT - RESTAURATION

Le remboursement des frais de déplacement et hébergement est possible pour les athlètes hors département retenus sous condition d'avoir réalisé une performance égale ou supérieure au barème N4 sur la saison en cours ou N-1.

Toute autre situation pourra être étudiée par l'organisateur au cas par cas.

Pour connaître le détail des remboursements, prendre contact avec le CDA71

Article 6 : GRILLE DES PRIX

La Grille de prix sera disponible sur le site du meeting à compter 11 mai

ARTICLE 7 : Droit à l'image

Chaque participant (ou son représentant légal) au meeting accorde le droit aux organisateurs d'enregistrer, en partie ou en totalité, sa participation au meeting sous forme de photos, vidéos ou tout autre moyen existant et de les utiliser à des fins promotionnelles et commerciales, sans limite de temps, sans lui devoir aucun droit financier. Toute prise de vue, toute photographie, toute reproduction par un participant ne devra être destinée qu'à un usage privé.

Renseignements : comite71athletisme@wanadoo.fr

03.85.57.37.37 ou 07.64.82.93.12

Suivez le meeting sur son site internet et sur les réseaux : [Site officiel du Meeting CDA71](#)



**COMITÉ 71
D'ATHLÉTISME**

MEETING

DE SAÔNE ET LOIRE D'ATHLÉTISME

Le 11 juin 2025 au Creusot (71)



meeting_cda71



Meeting CDA71



<https://comite71athletisme.wixsite.com/meetingcda71>

